

Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 21 mai 2026

Présents : Dominique Gahier, Elisabeth Vinit, Thierry Albini, Caroline Dulac,

Claire Delolme, Maryse Dousse, Sylvain Roy et Brigitte de Sainte-Marie

Absents excusés : Clément Giboudeaux, Morgan Rousseaux

Absent : Damien Buthiaux

Secrétaire de séance : Caroline Dulac

- 1. Approbation du précédent compte-rendu :** le compte-rendu du conseil du 23 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.
- 2. Renouvellement de la commission communale des Impôts Directs (CCID).**
Cette commission évalue les biens imposables de la commune et assure un suivi régulier des changements affectant les propriétés bâties et non bâties. Chaque propriété est classée et répertoriée, ce qui définit sa cotation actuelle pour le calcul de l'impôt foncier.
La commission est composée de six membres titulaires et six membres suppléants, tirés au sort par le Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP), parmi les conseillers municipaux et les contribuables de la commune.
- 3. Renouvellement du contrat concernant le Règlement Général de Protection des Données (RGPD).** Ce règlement est un texte qui harmonise les règles de traitement des données à caractère personnel dans toute l'Union Européenne. Chaque commune doit protéger les données qu'elle possède, concernant son personnel, les habitants, l'état civil etc. Le maire propose de confier cette protection à Monsieur Jourdin, délégué local.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents.
- 4. Point de situation des commissions de la Communauté de Communes.**
Les conseillers suivants siégeront aux commissions de la Communauté de Communes :
Habitat, urbanisme : Dominique Gahier
Tourisme, attractivité, chemins de randonnées : Claire Delolme
Culture et Patrimoine : Caroline Dulac et Brigitte de Sainte Marie
Environnement : Brigitte de Sainte-Marie
Services population et santé : Elisabeth Vinit
Travaux : Thierry Albini
- 5. Retour sur la réunion du SIVOS.**
Nos deux délégués à cette réunion étant absents ce jour, on attendra le compte-rendu officiel de la commission qui s'est réunie le 23 avril 2026.

6. **Retour sur la réunion du SICTOM** du 20 mai 2026 par Brigitte de Sainte Marie
Cette réunion a installé le nouveau comité du SICTOM (il y avait 114 votants) et élu le bureau syndical constitué d'un président et de 5 vice-présidents.

Le SICTOM organise le ramassage des ordures ménagères des zones de Nozeroy, Champagnole, Arbois, Poligny, Salins. Il travaille en étroite collaboration avec le SYDOM de Lons le Saunier qui procède aux traitement, incinération, stockage etc des déchets du Jura. Le 17 juin 2026 les élus sont invités à visiter la déchetterie de Poligny.

7. **Fermeture du réseau cuivre.**

Avant 2030 le réseau téléphonique cuivre sera supprimé. Notre commune a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°6 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendra en 2030 : l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

8. **Délibération** concernant le projet gouvernemental de faire du département le chef de file des réseaux publics de distribution d'électricité. Le conseil municipal est appelé à **approuver un projet de motion** pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité » au sein du bloc communal (communes et regroupements de communes). A Montigny, cette distribution est confiée au SIDEC du Jura, syndicat qui avait été créé précisément en 1948 pour conduire l'électrification de nos communes rurales du Jura. La motion a pour but de demander le maintien de cette compétence. Elle est approuvée à l'unanimité.

9. **Questions diverses.**

- Le 6 mai 2026, Emilie Piquet a adressé une lettre au conseil, réclamant diligence pour l'installation du feu récompense aux Capucins et réitérant la demande de mise en eau de la fontaine publique située devant chez ses parents.
En ce qui concerne le feu, la convention avec le conseil départemental est en cours de signature, une demande de subvention suivra, les travaux seront faits à la suite de ces procédures préliminaires obligées.
En ce qui concerne la fontaine, la remise en eau sera envisagée ultérieurement
- Une discussion a lieu concernant la restauration du monument aux morts, avec des avis contradictoires menant à une réflexion supplémentaire, avec prise de renseignements auprès de la Société d'Emulation du Jura.
- Le 4 juin, le conseil se réunira avec un représentant du SIDEC pour remettre en route le projet de rénovation du Chalet.
- La commission Animation, Culture, Patrimoine et Convivialité se réunira jeudi 18 juin à 20h

Le conseil se termine à 22 heures 45

Le prochain conseil aura lieu jeudi 11 juin à 20 heures.

La secrétaire



Le maire

